



A l'attention des gestionnaires des services
conventionnés du secteur de la jeunesse

Objet : Diffusion de la campagne d'information dans la lutte contre les abus sexuels des mineurs

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous communiquer quelques informations sur la campagne que le ministère de la Justice a entreprise pour sensibiliser aux nouveautés qu'apporte la loi en matière d'abus sexuels et d'exploitation sexuelle des mineurs et de solliciter votre aide à la diffusion du message, ceci afin de prévenir les victimes sur les droits que leur confère cette loi et les auteurs sur les conséquences de leurs actes.

Nous sommes confrontés depuis quelques années à une augmentation des abus sexuels sur enfants et adolescents dans l'espace numérique comme l'illustrent des cas de grooming, la collecte de photos et vidéos utilisés à des fins pédopornographiques, le streaming d'abus sexuels ou le chantage sexuel à travers le net. La nouvelle loi sur les violences sexuelles ne fait de distinction entre un abus commis en ligne ou dans la vie réelle, les peines renforcées et les délais de prescription rallongés valent pour les deux mondes. Ainsi, le Code pénal a été adapté pour être conforme à nos engagements internationaux en matière de protection des mineurs et combler les failles survenues dues à une évolution technologique importante.

Pour toutes ces raisons, le ministère de la Justice a demandé le soutien au ministère de l'Éducation nationale via les établissements scolaires et les services du secteur de la jeunesse afin de toucher par cette campagne un maximum de jeunes personnes afin qu'elles soient bien informées sur la loi en vigueur.

Le matériel qui est mis à disposition des établissements se compose d'une série de cinq affiches avec le même concept visuel, mais véhiculant des thématiques différentes (imprescriptibilité, consentement et viol, inceste...). La campagne se décline en français et en luxembourgeois, elle comporte un dépliant bilingue. Additionnellement, une animation a été réalisée pour les réseaux sociaux.

Afin que cette action de sensibilisation puisse toucher le plus de jeunes et de parents possible, nous espérons pouvoir compter sur une large diffusion organisée par vos soins.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

Salutations respectueuses,

Sam TANSON
Ministre de la Justice